LUXEMBOURG : en 2007, une lettre sociale

30 avril 2011
Print

Synode de 1980 : la mission sociale des catholiques au Luxembourg

Le quatrième synode diocésain (1980) a publié un document intitulé « La mission sociale de l'Eglise et des catholiques du Luxembourg ». On y met clairement l'accent sur la diaconie comme « fonction essentielle » de l'Eglise. En effet, en raison du rapport étroit entre l'amour de Dieu et l'amour du prochain, les croyants ne peuvent pas ignorer leur responsabilité dans la société. Cette mission sociale prend la forme d'organisations regroupées dans la « Fédération Caritas Luxembourg » (qui a succédé à la « Luxemburger Caritas Verband » de 1932), mais également d'autres services pastoraux (migrants, santé…).

Service diocésain de la diaconie (1998)

Mgr Fernand Frank, archevêque de Luxembourg, a décidé la création d'un « Service diocésain de la diaconie », le 19 mai 1998. « La diaconie, c'est-à-dire le service des pauvres et l'attention particulière à ceux qui souffrent, étant une des missions essentielles et indispensables de la communauté ecclésiale, le Service diocésain a pour tâche d'assurer la permanence de ce service et de le promouvoir à tous les niveaux de l'Eglise du Luxembourg conformément aux orientations du IV° Synode diocésain » (statuts). Les objectifs sont triples : promouvoir et coordonner la diaconie au plan pastoral (paroisses et secteurs), apporter une réflexion sur les questions socio-politiques et proposer des actions et faire un travail d'information. Le Service repose sur antennes régionales qui ont pour mission « de sensibiliser au discernement de situations de pauvreté et de détresse et d'assurer l'animation et l'accompagnement de groupes engagés dans la diaconie ». En principe, l'antenne est composée de trois personnes : le curé, le responsable de l'antenne locale et le responsable du Service de la diaconie.

« Lettre sociale » (2007)

En septembre 2006, l'archevêque a organisé une consultation. Il a invité les catholiques à lui envoyer des contributions à propos de leur observation et analyse de situations de détresse. Le processus de consultation a apporté une centaine de contributions. Un groupe de travail a ensuite structuré les analyses en vue de la préparation de la « Lettre sociale ». Celle-ci se base sur trois dispositions morales : mener sa vie en dignité, adopter le point de vue de la justice et participer activement à la vie sociale et politique. Ces trois attitudes fondamentales doivent promouvoir un « véritable humanisme » et une société plus juste. Après avoir rappelé ces dispositions des bases qui doivent guider l'action des croyants, la Lettre énonce un plan d'action quinquennal (2007-2012) comprenant huit chantiers.

Les huit champs d'action sont :

1. Voir la détresse et agir (pauvretés)

2. Apprendre pour vivre (enseignement)

3. Valoriser et promouvoir le travail (lutte contre le chômage)

4. Contribuer à la cohésion sociale au sein de la société une (accueil des étrangers)

5. Traiter les questions concernant la famille et la vie (bien-être familial)

6. Contribuer à rendre le logement abordable (habitat social)

7. Agir de façon durable et respectueuse de l'environnement (écologie)

8. Participer à la construction d'un monde un (développement et solidarité internationale)

Un groupe de suivi doit veiller à la mise en œuvre de ces priorités pastorales. Une publication annuelle (Sozialwuert) fait le bilan des réalisations en cours. Ce genre de publication est très utile dans la mesure où certaines actions en matière de diaconie demeurent peu connues. Davantage de communication à ce sujet peut susciter de nouvelles initiatives.

titre documents joints

- Lettre_sociale_Luxembourg.pdf

URL source:https://www.fondationjeanrodhain.org/theologie-de-la-charite/magistere/luxembourg-en-2007-une-lettre-sociale